
Programme de Formation

CERTIREGLEMENTATION®

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant approfondir ses connaissances sur la réglementation de notre secteur d'activité, notamment ceux qui travaillent dans le domaine des biocides et de la gestion des nuisibles. Elle est idéale pour les professionnels du secteur qui cherchent à se conformer aux nouvelles exigences réglementaires.

Les participants peuvent inclure des techniciens, des responsables de la conformité, des chefs d'équipe, ainsi que des gestionnaires de services de lutte antiparasitaire. La formation est ouverte aux individus sans pré-requis spécifiques, mais une certaine familiarité avec le secteur est bénéfique.

La taille du groupe est limitée à 12 participants, ce qui permet une interaction optimale et des échanges enrichissants entre les formateurs et les participants.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à garantir une compréhension approfondie des réglementations en vigueur dans le secteur de la lutte antiparasitaire.

- Acquérir des connaissances sur la réglementation actuelle, y compris les lois Elan et Egalim, et leurs impacts sur le secteur d'activité.
- Maîtriser le cadre réglementaire interdisant l'appâtage permanent et comprendre les évolutions du Certibiocide.
- Apprendre à appliquer la démarche HACCP pour améliorer les pratiques de gestion des nuisibles.
- Comprendre les exigences des IFS et BRC afin de garantir la conformité des opérations.



Description

La formation se déroule sur une journée et comprend plusieurs modules abordant des thèmes essentiels à la compréhension de la réglementation dans le secteur des biocides. Le programme comprend :

- Accueil des participants et réalisation d'un quiz initial pour évaluer les connaissances préalables.
- Une présentation de l'évolution réglementaire du Certibiocide, abordant les changements récents et leur impact sur les pratiques professionnelles.
- Une analyse des lois Elan et Egalim, mettant en lumière leurs implications pour le secteur d'activité.
- Un module sur la démarche HACCP, essentiel pour la gestion des risques et la sécurité alimentaire.
- Une section dédiée à la gestion des déchets, en soulignant les points réglementaires à respecter.
- Une explication détaillée sur le cadre réglementaire interdisant l'appâtage permanent et les habilitations nécessaires pour certaines activités.
- Une étude des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) des produits biocides, en insistant sur le respect des conditions d'usage.
- Une synthèse des exigences IFS et BRC, avec un focus sur la conformité des opérations.
- Une étude des réglementations concernant la régulation des oiseaux nuisibles.



La formation est animée par des experts du secteur et se déroule dans différents lieux, tels que Lyon, Paris, Aix-en-Provence, Bordeaux, Lille, et d'autres villes selon la demande. La formation peut également être proposée en distanciel.



Prérequis

Aucun pré-requis spécifique n'est imposé pour participer à cette formation, bien qu'une connaissance de base sur les produits biocides et leur utilisation soit un atout. Cela permettra aux participants de tirer le meilleur parti des enseignements dispensés.

Un quiz initial sera réalisé pour évaluer le niveau de connaissance des participants, ainsi qu'un quiz final pour mesurer les progrès réalisés durant la formation.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée en salle, avec une méthodologie interactive favorisant l'engagement des participants. Les modalités pédagogiques incluent :

- Des mises en situation pratiques pour appliquer les connaissances théoriques.
- Des études de cas réels, notamment l'analyse d'une AMM d'un rodenticide pour mieux comprendre les enjeux réglementaires.
- Un dossier technique remis à chaque stagiaire pour servir de référence après la formation.
- Des outils pédagogiques variés, tels que des paperboards, pour faciliter la compréhension des concepts abordés.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires comprennent des documents techniques, des supports de cours, et du matériel de présentation. Chaque participant reçoit un dossier technique qui résume les points clés abordés durant la formation, ce qui leur permet de se référer à ces informations par la suite.

Un environnement d'apprentissage convivial est également créé pour encourager les échanges et la discussion entre participants et formateurs, maximisant ainsi l'apprentissage collaboratif.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances acquises durant la formation incluent :

- Un quiz initial pour évaluer le niveau de connaissance des participants avant le début de la formation.
- Un quiz final permettant de mesurer les compétences acquises et la progression des participants.
- La délivrance d'une attestation de participation et d'un label à l'issue de la formation pour certifier les acquis.



Informations sur l'admission

Pour s'inscrire à cette formation, les participants doivent contacter l'organisme de formation par téléphone ou par email. Les détails pour l'inscription, y compris les tarifs et les modalités de financement, sont disponibles sur le site web de l'organisme.

Il est conseillé de préciser tout besoin spécifique lors de l'inscription, notamment en matière de disponibilité, de handicap ou de langue, afin d'adapter au mieux la formation aux attentes des participants.



Informations sur l'accessibilité

Accessibilité et Accueil des Personnes en Situation de Handicap

Notre organisme de formation est engagé dans une démarche d'inclusion et met tout en œuvre pour rendre ses formations accessibles à tous.

Vous êtes en situation de handicap (temporaire ou permanent), ou vous rencontrez des difficultés de santé particulières ? Nous vous invitons à nous en informer dès votre inscription, ou à tout moment avant le démarrage de votre session, afin que nous puissions évaluer ensemble vos besoins spécifiques et

co-construire les aménagements nécessaires (pédagogiques, matériels, techniques ou organisationnels).

- **Votre interlocuteur privilégié** : Notre Référent Handicap est à votre écoute pour vous accompagner, garantir la confidentialité de nos échanges et faire le lien, si nécessaire, avec les partenaires spécialisés (AGEFIPH, Cap Emploi, etc.).
- **Contact** : Bénédicte PAILLER
- **E-mail** : benedicte.pailler@izigroup.fr
- **Téléphone** : 04 78 26 25 08